Image not found or type unknown

Question juridique d’une agression physique

Par **Decis clement**, le **04/04/2018** à **20:55**

Mettant fait frapper et insulter par une femme âgée de 45-60 ans tant dis que j’en n’vais rien fait j’ai riposté mais au lieu de lui rendre les coups j’ai décidé de taper dans sa voiture (1 coup de pied) mais elle a porté plainte alors qu’en j’ai 18ans.
Que ça t’il se passer? Quelle va être la réponse du juge? En ma faveur ou en la sienne

Par **Visiteur**, le **06/04/2018** à **09:00**

d'abord comme sur un forum, tu dis bonjour au juge... sinon t'es mal barré ! On n'est pas à la place du juge donc on ne sait pas ! Après, le "je n'ai rien fait" laisse tomber ! il est évident que la dame t'a insulté par pur plaisir !?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés